



Réseau de suivi de la situation (RSS)

Le réseau de suivi de la situation (RSS) fait partie intégrante du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue l'une des applications conçues pour fonctionner sur le réseau de données sécurisé plus (RDS+). Le système d'échange de données englobe également un système d'accès aux données (SAD). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner la réalisation des différents composants du système.

En cas d'événement majeur, les organes de conduite cantonaux, les centrales d'engagement, les exploitants d'infrastructures critiques et les services spécialisés de la Confédération doivent pouvoir accéder à des informations uniformes sur l'état de la situation. Or les systèmes de suivi de la situation actuels ne sont pas suffisamment interconnectés et certaines organisations ne disposent pas de système de suivi électronique. C'est pour cette raison que le Conseil fédéral souhaite réaliser un réseau électronique de suivi de la situation. Il s'agit de permettre l'échange de données entre différents systèmes afin que les acteurs participant à la gestion de l'événement puissent accéder simplement et rapidement aux informations dont ils ont besoin.

L'OFPP a procédé à un état des lieux du projet RSS début 2023.

Les conclusions sont les suivantes :

1. Avec la Présentation électronique de la situation CENAL (PES CENAL), les partenaires de la protection de la population disposent depuis 2019 d'une application nationale pour la représentation des informations concernant le suivi de la situation.
2. Le RSS ne devrait pas être considéré comme une application autonome, mais plutôt comme un regroupement d'applications permettant l'échange et la présentation d'informations sur la situation.

La PES CENAL, qui a fait ses preuves et qui est adaptée en permanence aux besoins des partenaires, constitue une composante centrale du RSS. Début 2025, la PES CENAL a été mise à jour afin de répondre aux principales exigences du RSS.

Fin 2028, le contrat avec l'actuel prestataire de la PES CENAL arrivera à son terme. Une organisation de projet chargée d'assurer le remplacement du système a été mise en place en 2023.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 31.03.2026)

Contexte

La phase de conception a démarré le 1^{er} juillet 2025.

- Les versions v0.5 des trois concepts techniques ont été révisées par les comités techniques.
- L'élaboration des résultats de livraison HERMES a été lancée et poursuivie.

Prochaines étapes

- Comme indiqué lors de la réunion du comité de projet du 13 novembre 2025, l'achèvement des concepts techniques et des résultats de livraison HERMES prend davantage de temps que prévu. Cela ne devrait toutefois pas remettre en cause la prochaine étape, à savoir la décision quant à l'appel d'offres, prévue le 12 juin 2026.
- Les étapes et les documents nécessaires au processus d'acquisition sont initialisés et avancent conformément à la planification.

Rôle de la Confédération

La Confédération prend en charge les coûts d'investissement et d'exploitation pour le réseau de suivi de la situation. Les conditions et les prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leurs adaptations techniques sont établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques.

Rôle des cantons / des exploitants d'infrastructures critiques

Les cantons / exploitants d'infrastructures critiques mettent d'une part leurs informations à disposition de la PES / à l'avenir du RSS et s'appuient d'autre part sur la situation présentée dans la PES / sur le RSS pour mener à bien leur mission.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Centrale nationale d'alarme et gestion des événements
Durée	Durée totale prévue : 2023 – 2029 Initialisation du projet 2024 – 2025 Conception 2025 – 2027 Réalisation 2027 – 2028 Déploiement 2028 Clôture 2029

Données du projet	
Décisions politiques	Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019
Investissements	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'exécution du projet actuel approuvé : 31,7 millions de francs - Planification actuelle : 31,7 millions de francs Dépenses effectuées à ce jour : 0,7 million de francs
Ressources financières de la Confédération	Investissement et exploitation de la solution de remplacement de la PES CENAL (RSS) conformément au message
Ressources financières des cantons	Ressources pour la représentation des utilisateurs